

2.4.1 FL-e.p.j_c.s - Chambre de sûreté.

		Vs-10_05-2013		Code fiche : FL-e.p.j_c.s	
Local	:	CHAMBRE DE SÛRETÉ			
Secteur	:	incluse dans l'espace police judiciaire			
Fonction	:	isolement des personnes en garde à vue			
Situation	:	à proximité immédiate d'un local audition			
	:	- située en façade arrière (voire latérale) à l'opposée de l'espace accueil (situé lui en façade sur rue) de la façade avant. La prise de lumière naturelle doit obligatoirement donner sur l'arrière du bâtiment (zone non accessible au public).			
Contraintes particulières – Exigences à prendre en compte					
- l'aménagement intérieur doit éviter tout ce qui peut permettre à la personne gardée à vue de porter atteinte à son intégrité physique, aucune canalisation ne doit passer dans la chambre, pas d'angle vif, aucun appareillage ne doit faire saillie ou être préhensible et/ou pouvoir être arraché...					
- pour la conception et l'organisation interne de la chambre, le positionnement et le sens d'ouverture de la porte, l'emplacement des aménagements spécifiques (judas, éclairage naturel et artificiel, bouton d'appel, VMC...) il y a lieu de se référer et de respecter les contraintes et spécificités détaillées dans les divers schémas et décrites dans la présente fiche.					
Données techniques de la structure					
Murs : en béton armé (BA) de 15 cm d'épaisseur minimum ou en bloc à bancher de 20 cm d'épaisseur, remplissage en béton armé (enduit 2 faces, lissé pour la face interne). Ils peuvent éventuellement être réalisés en agglomérés de béton plein de 20 cm d'épaisseur, enduit 2 faces (aspect lissé pour la face interne), avec obligatoirement deux chaînages périphériques, un à mi hauteur et l'autre en arase sous la dalle. Quelque soit le principe constructif, les murs et le plafond ont une finition sans aspérité (enduit taloché lissé sur maçonnerie débullage sur BA...) permettant la mise en place d'un revêtement de couleur claire comme une peinture de propreté (acrylique) ou une résine à très haute adhérence (ne doit pas pouvoir être arrachée et ingérée). Le principe d'une teinture dans la masse et tout à fait envisageable.					
Isolation par l'intérieur : si ce principe est retenu, la cloison de doublage sera réalisé en agglomérés de béton plein de 15 cm d'épaisseur, face intérieure enduite (aspect lissé), avec obligatoirement deux chaînages périphériques repris dans les murs latéraux, un à mi hauteur et l'autre en arase sous la dalle.					
Planchers haut et bas : réalisés en dalle pleine, alvéolés, à nervures, poutrelles et hourdis... en aucun cas ils ne sont en bois et dérivés ou matériaux léger.					
Données générales - dimensions intérieures minimales					
Surface intérieure	X	7 m²	Hauteur sous-plafond	X	2,80 m (2,50+0,30 du plenum autres pièces)
Longueur x largeur	X	2,80 m x 2,50 m	Charges d'exploitation	X	sans contrainte particulière
Revêtement de sol					
chape ciment lissé recevant un adjuvant antipoussière, ou par une peinture de sol type résine époxydique à très haute adhérence. Une pente de 1 % ramène les eaux de lavage vers le WC à la turque. Le point bas est situé à l'angle du WC inox et l'angle du mur qui et en retrait de 5 cm pour permettre l'écoulement de l'eau dans le WC.					
Éclairage					
Naturel – cf. schéma détail 2					
Direct (pas de second jour). Réalisé par un panneau en briques de verre de 1,32 m de long par 0,41 m de hauteur renforcé par un meneau en BA. Le panneau comprend 2 rangées de 2 fois 3 briques (19 cm x 19 cm). Il sera scellé au mur par des pattes de scellement (ou des fers raidisseurs). Le haut du panneau sera placé en affleurement du plafond et au maximum à 10 cm de ce dernier. Il est protégé en façade extérieure par des barreaux (Ø 15 mm) verticaux placés tous les 10 cm.					
Artificiel – cf. schéma détail 4					
L'éclairage est secouru (GE) et encastré dans le mur donnant dans le couloir, placé en partie haute (à mi hauteur entre la porte et le plafond) dans l'axe de la pièce. Il se compose d'une réglette de 92 cm avec 1 tube de 30 W protégé en face interne (chambre) par un châssis fixe, de 1 m de long et 0,20m de hauteur, à vitrage anti-effraction de classe P 5A minimum , fixé au mur par des pattes de scellement et placé dans une feuillure au nu de la paroi (aucune vis ne doit être accessible depuis l'intérieur de la chambre). La réglette ne sera accessible que depuis la face extérieure (dégagement). Un réflecteur permet de diffuser la lumière à l'intérieure de la pièce.					
La commande de l'éclairage se fait uniquement depuis l'extérieur de la cellule.					
Équipements particuliers					
Banquette – cf. schéma de principe de réalisation					
À réaliser dans un angle de la chambre (cf. schéma de principe), composé d'un muret en maçonnerie surmonté d'une dalle en béton. L'ensemble ayant un aspect lisse et les angles saillants (arêtes horizontales et verticales) seront arrondis (R : r cm). Dimensions habituelles : 2 m de long, 0,70 m de large et 0,30 m de hauteur.					

Muret d'occultation – cf. schéma de principe de réalisation et schéma détail 1

Réaliser un muret d'occultation du WC (cf. schéma "muret") de forme triangulaire, en BA de 15 cm d'épaisseur (ferraillage repris avec mur perpendiculaire) de 0,65 m à la base et 1,10 m de haut. Les angles du muret sont arrondis (R : 15 cm). Il sera placé à la limite de la cuvette et en retrait de 5 cm sur la profondeur (cf. schéma de principe et détail 1) afin de créer un point bas à l'angle de la cuvette Wcet favoriser ainsi l'écoulement de l'eau.

Plomberie- cf. schéma de principe de réalisation et schéma détail 5

Mettre en place une cuvette WC à la turque respectant les caractéristiques ci-après et le positionnement défini dans le schéma de principe.

- en acier inoxydable, emboutie d'une seule pièce, à alimentation horizontale (pas de queue de carpe) non dissimulée par une amorce de cloison, seuls les différents types énumérés ci-après ont reçu un agrément par la gendarmerie et répondent aux exigences en matière de sécurité des personnes :

- encombrement de 70 cm x 70 cm, livrée prête à sceller au sol, avec un tuyau d'arrivée d'eau de Ø 32 mm extérieur d'une longueur de 30 cm, ainsi qu'un orifice d'évacuation de 10 cm ;

- encastrée et scellée dans une forme en béton préparée à l'avance pour épouser la forme de la cuvette (pas de trémie), posée au nu supérieur du sol fini et impérativement jointif avec ce dernier (pas de vide) ;

réaliser un siphon avant liaison au réseau général des eaux vannes (pas de tinette visitable), l'étanchéité entre la dalle et la cuvette sera très soignée.

La Chasse d'eau (effet d'eau) est commandée depuis l'intérieur de la chambre, les tuyaux passent eux à l'extérieur de la chambre (cf. schéma détail 5).

La commande de chasse, placée à 1,30m du sol et dans l'axe du WC, se compose d'un robinet électronique de type "tempomatique WC TC" en traversée de cloison, antivandalisme de chez DELABIE (références 463150) ou similaire. Le détecteur de présence est posé en affleurement au nu du mur (cf. "commande de chasse" schéma détail 5) et ne doit comporter aucune vis de fixation. Prévoir un robinet de coupure sur l'alimentation d'eau côté couloir.

Réaliser dans le dégagement un regard de visite dans lequel est accessible le bouchon de visite sur le tuyau d'évacuation du WC (cf. détail 5).

Types de cuvettes de WC agréées par la gendarmerie :

- **SEDA** : (ref. 020136 COM) 20 quater rue Schapper 78105 St-GERMAIN EN LAYE cedex – Tel : 0 178 946 488, Fax 0 139 217 832 - www.senda-france.com - courriel : info@senda-france.com.

- **FRANKE-BELINOX** : (ref. WTU172) 54, rue de Brignais CD 42 69630 CHAPONOST – Tel : 0 478 563 333, Fax 0 478 561 751 - www.franke-WS.com - courriel : ws.fr@franke.com.

- **SERINOX** : route de sainte-marguerite BP 70, 63307 THIERS cedex – Tel : 0 473 802 201, Fax : 0473 807 285.

- **SUPRATECH** : (ref. IN-284 _faire souder tête de projection après réglage) 2, rue des cyprès – 37240 BOSSEE – Tel : 0 247 922 331, Fax : 0 247 928 471.

Sécurité – surveillance – appel – cf. schémas détails 3 et 6**Sécurité générale**

Se référer obligatoirement à chaque paragraphe qui décrit les besoins en fonction de l'équipement

Judas de surveillance – cf. schéma détail 3

Réaliser dans la maçonnerie, en contiguïté de la porte, un judas d'une visibilité de 400 cm² (20 cm x 20 cm) minimum, selon le descriptif suivant :

côté intérieur de la cellule : un châssis fixe à **vitrage anti-effraction de classe P5A minimum**. L'axe horizontal du judas sera placé à 1,60 m du sol. Le châssis sera fixé (avec des pattes de scellement) dans une feuillure au nu intérieur de la maçonnerie. Les parcloles seront fixées par des tirefonds - **côté extérieur de la cellule** : le châssis est occulté côté dégagement par un volet plein (plaque métallique, bois... rigide) coulissant sur rails horizontales (cf. détail du schéma de principe de réalisation).

Bouton d'appel – cf. schéma détail 6

Mettre en place un bouton d'appel antivandalisme type "Soliroc" de chez LEGRAND (ref. 77883) ou similaire. Il alimente 2 sirènes, une placée dans le couloir de la zone bureaux au plus près du local planton et la seconde placée dans le couloir de l'espace police judiciaire (l'intensité sera réglable), ainsi qu'un témoin lumineux, placé au-dessus de chaque porte, permettant de situer le lieu d'appel. Il doit fonctionner même lorsque les sirènes sont neutralisées. **La plaque intérieure est fixée par un boulon à tête fraisée plate et lisse (sans aucune forme de tournevis) en traversée de cloison, l'écrou se trouvant lui à l'extérieur.**

Il est placé dans l'angle entre la porte et le mur perpendiculaire (cf. schéma détail 6), à 1,30 m du sol, en affleurement au nu du mur intérieur (cf. schéma détail 6).

Prévoir à l'extérieur de la chambre un interrupteur permettant de neutraliser les deux sirènes. L'alimentation est en basse tension.

Réservation vidéosurveillance – cf. schéma de principe de réalisation

Dans le cadre de la mise en place futur d'une caméra de vidéosurveillance, prévoir dans l'angle des murs et du plafond au-dessus de la porte de la chambre, côté couloir une boîte de dérivation reliée depuis le local technique de site par un fourreau Ø 16 mm.

Accessibilité - Descriptif porte - cf. schéma de principe de réalisation

L'accès de la chambre se fait depuis le couloir de distribution de l'espace garde à vue.

L'occupant de la chambre ne doit pas pouvoir s'opposer à son ouverture. **Elle doit obligatoirement s'ouvrir vers l'extérieur (cf. schéma de principe de réalisation).**

Le personnel de l'unité doit voir toute la pièce dès l'entrebâillement de la porte, **le sens d'ouverture, à droite ou à gauche en tirant est à choisir judicieusement (cf. schéma de principe de réalisation).**

Les angles saillants de l'ébrasement de la porte seront arrondis (r : 5 cm).

Descriptif de la porte

Finition époxy gris

- dimensions : 2,040m/0,83 m ;

- bâti en tôle d'acier 25/10ème, formé de 12 plis et destiné à recevoir des cloisons de 150 mm, avec réservations pour pêne de serrure 5 points par support acier 20/10 ème pour éviter toutes coulures de béton

- 10 pattes à scellement en acier ;

- porte en tôle acier 20/10ème double parois, ép. 45 mm avec ossature intérieure composée de :

- 1 oméga vertical 250 mm (renfort serrure),
- 4 omégas horizontaux 180 mm et 2 bouchons d'extrémité ;
- remplissage entre parois d'un matelas de laine de roche ;
- 4 paumelles type "Maroc", 140 mm sur butée à bille ;

- 2 serrures type "santé" sur même variure avec gâche ORD soudée côté bâti, la fixation étant assurée par quatre boulons à tête ronde (côté intérieur) à écrous soudés (côté extérieur).
Éventuellement une serrure multi-points (4 minimum) avec tringle d'une épaisseur minimum de 5 mm ou pêne rond, en applique extérieur (dans ce cas, prévoir une poignée tubulaire à l'extérieur) la face intérieure sera absente de toute aspérité ou réservation quelconque.

- un détalonnage de 20 mm est à prévoir en partie basse de la porte pour réaliser la ventilation basse

Modalité de pose

- Le bloc porte doit être scellé :

- d'aplomb, de niveau ;

- porte montée avec calage correspondant au jeu de 2 mm côté paumelles et 4 mm côté serrure.

Équipement thermique**chauffage**

Mettre un plancher chauffant garantissant une température minimale de 18 ° C y compris thermostat de gestion de la température.

Ventilation - cf. schéma de principe de réalisation et détail 2

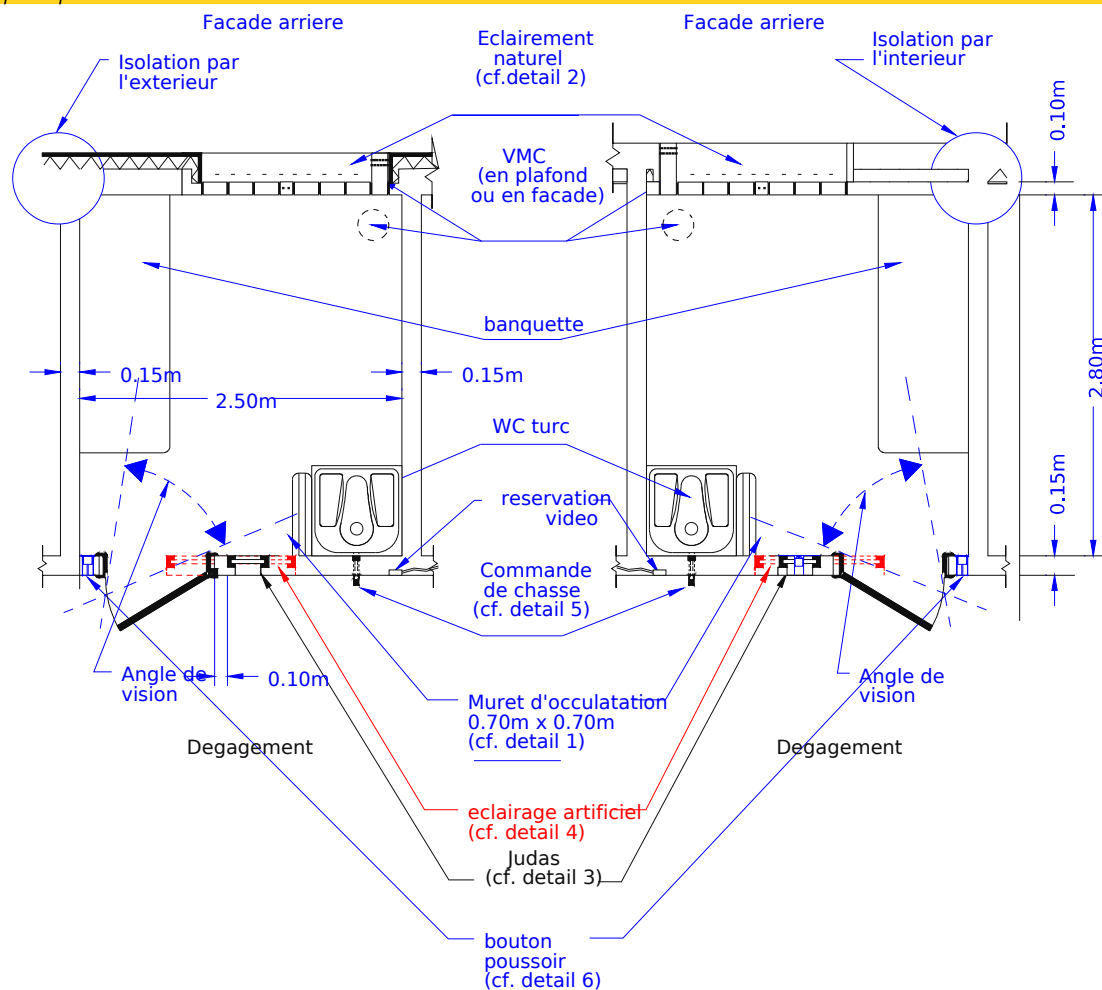
Ventilation haute : réalisée par l'intermédiaire d'un extracteur (individuel ou VMC du bâtiment). L'aspiration se fera par un orifice en plafond, ou en façade arrière à l'angle du plafond (l'extracteur devant se trouver à l'extérieur de la chambre), non accessible de la banquette, protégée par deux plaques métalliques perforées avec trous en quinconce, placées en retrait du nu intérieur (mur ou plafond) de 5 à 10 cm (cf. détail 2 et schéma de principe de réalisation).

Ventilation basse : réalisée par le détalonnage de 2 cm de la porte.

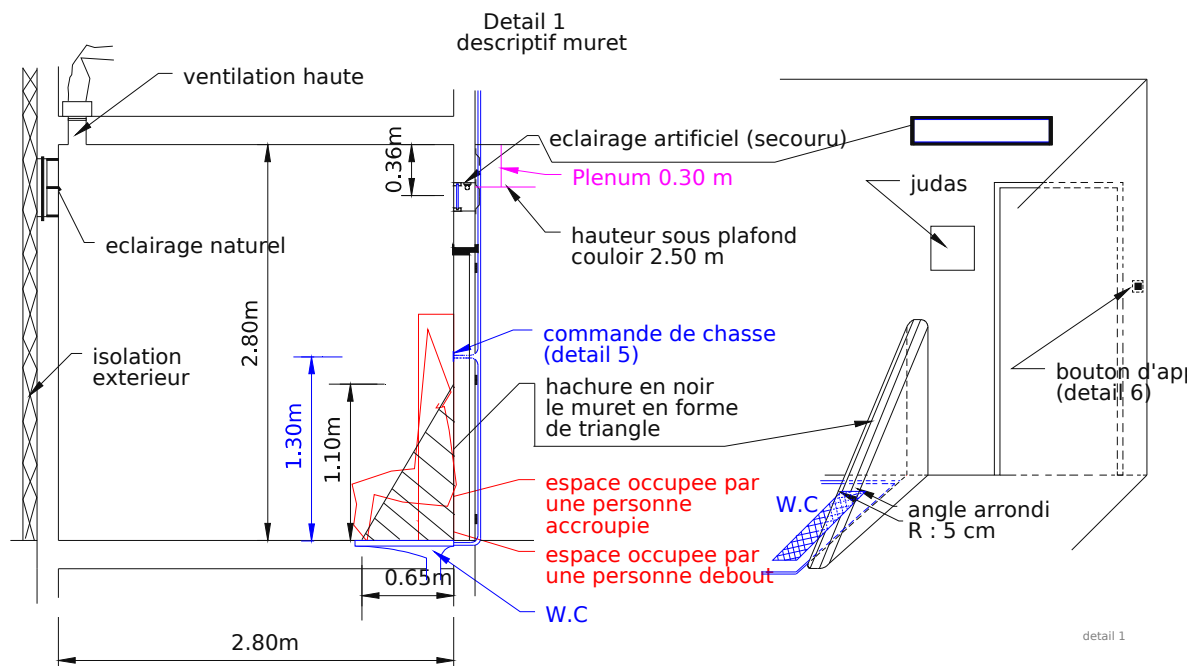
Dans tous les cas de figure, l'orientation préférentielle sera en façade non exposée ou protégée du rayonnement solaire.

Schémas de principe de réalisation et de détail

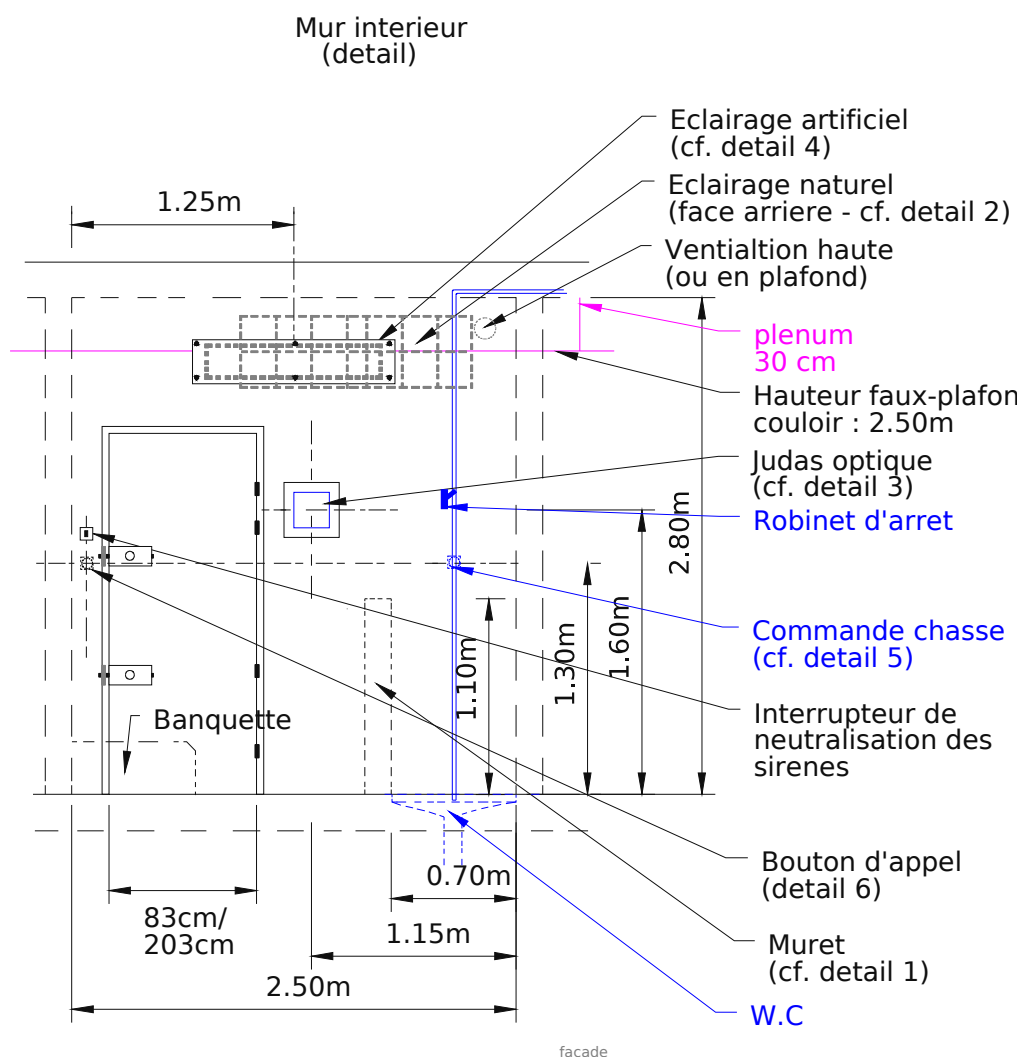
Schéma de principe de réalisation



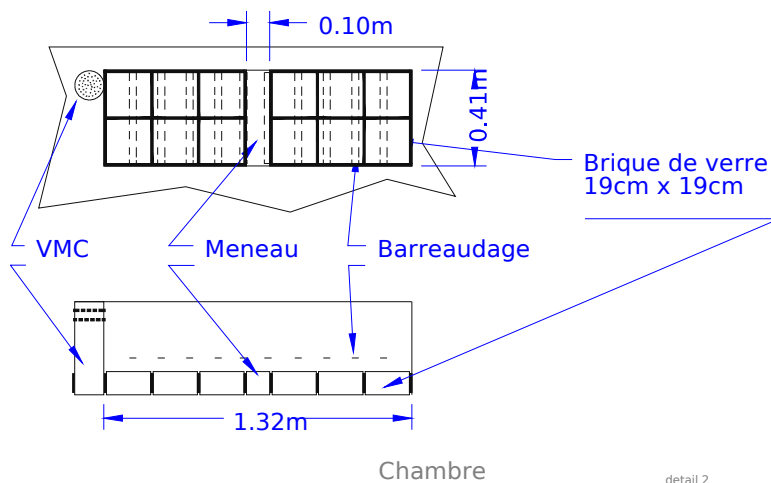
Schémas de détail



Vue d'ensemble façade

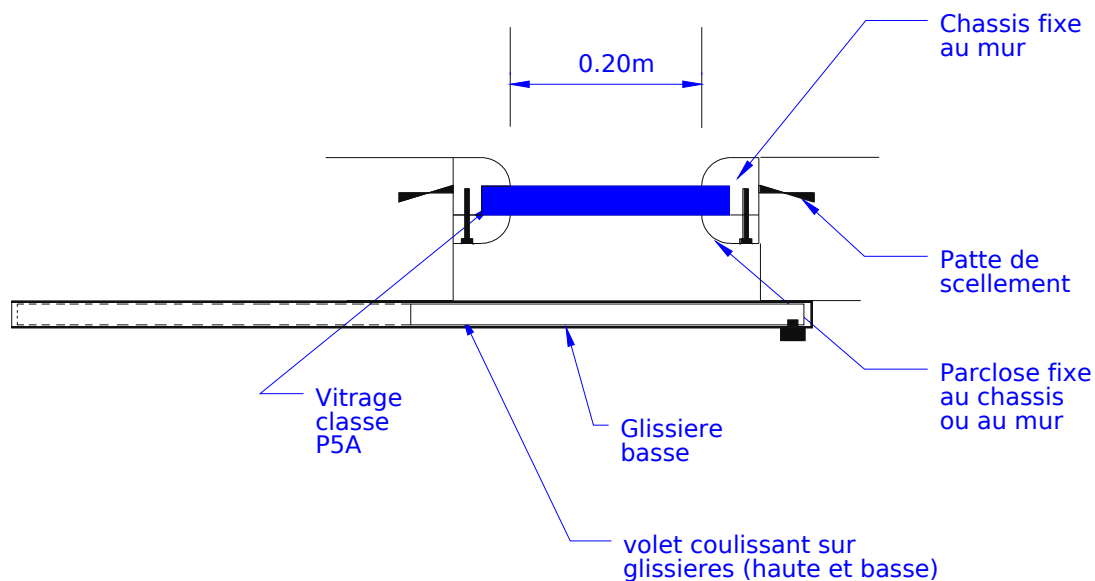


Détail 2

Detail 2
éclairage naturel

Détail 3

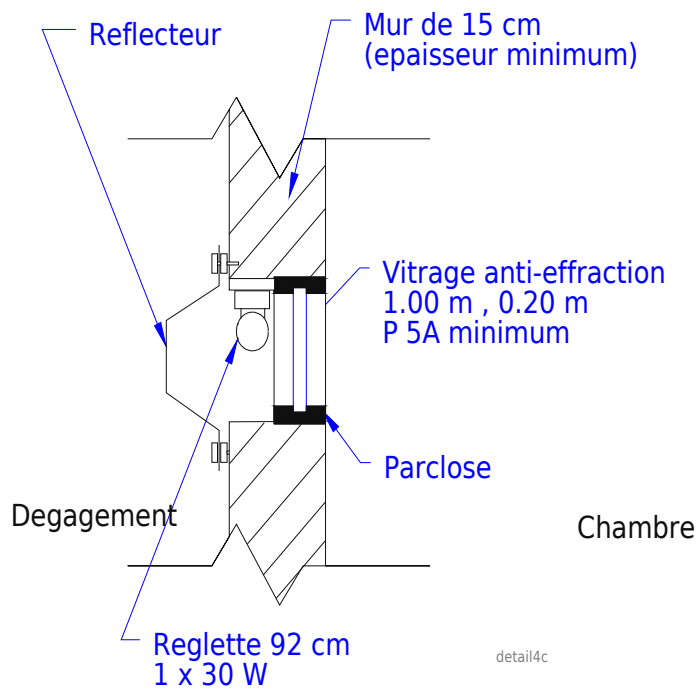
Detail 3 Judas



detail 3

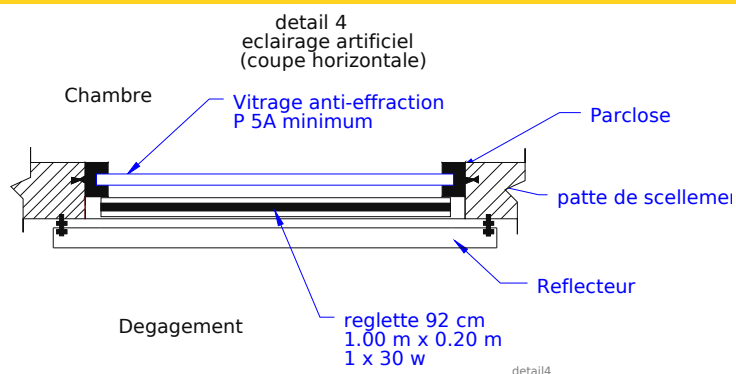
Détail 4 – coupe verticale

Detail 4 éclairage artificiel (coupe verticale)

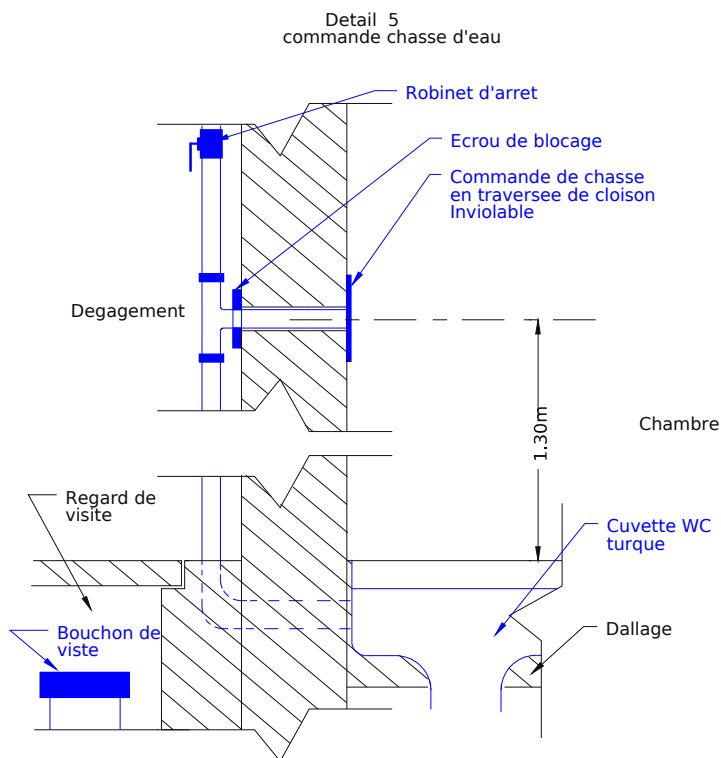


detail4c

Détail 4 – coupe verticale



Détail 5 _commande chasse d'eau



Détail 6 _bouton d'appel

